

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS**

**Séance extraordinaire**  
**17 Juillet 2018**

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le mardi 17 juillet 2018 à 11h30, à la salle des Loisirs, située au 15 rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Yves Detroz  
Benoit Ladrie Nicole Després  
Denyse Leduc Langis Proulx

Absents, hors du territoire : Julie Lacroix-Danis  
Dave Côté

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11h30.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE CONVOCATION

**Résolution No 130-18**

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Benoit Ladrie, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusés l'avis de convocation.

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE PROGRAMME «D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS SOUS VOLET 5.1»

**Résolution No 131-18**

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate monsieur Yves Detroz, maire à signer le protocole d'entente du programme «D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS SOUS LE VOLET 5.1»

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'UN LABORATOIRE DE SOLS ET MATÉRIAUX, CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET D'UNE BIBLIOTHÈQUE

**Résolution No 132-18**

Il est proposé par Nicole Després et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte la soumission de l'entreprise GHD pour les services professionnels d'un laboratoire de sols et matériaux, contrôle qualificatif des matériaux pour la Construction de l'Édifice municipal et d'une Bibliothèque. Le montant de la soumission s'élève à six mille neuf cents quatre-vingt-dix dollars (6 990.00\$) avant taxes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 133-18**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Denyse Leduc que la séance soit levée. Il est 11h35.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 06 AOÛT 2018

Yves Detroz, Maire

Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.